



Un projet de création d'un lieu de rencontre et de culture au coeur de Versoix

Signé VRAC1
 Bande annonce2
 Le nouveau CinéVersoix3
 Les Ateliers en vrac5
 Le Bistrot-café culturel7
 La forme juridique8
 A la recherche de lieux10



cfVRAC case postale 444 1290 Versoix
755 27 18 E-mail : info@vrac.ch

Le VRAC s'est constitué en association le 2 novembre 1999 sous le nom de Cercle des fondateurs du VRAC, dans le but de réunir tous les éléments en vue de la création d'un lieu culturel à Versoix.

Le comité actuel est formé de :

président	Marc Houvet	CinéVersoix - case postale 207 - 1290 Versoix Tél + fax : 755 27 18 mobile : 078 659 84 95 marc.houvet@vrac.ch
vice-présidente	Ghislaine Mercerat Marti	5 ch. Pré-Félix 1293 Bellevue Tél : 774 30 17 jfgm@caramail.com
trésorier	Claudio Pisani	Fiduciaire ActaPlus-Rte de Suisse 1290 Versoix Tél : 950 98 80 fax 950 98 81 actaplus@vtx.ch
secrétaire	Pierre Dupanloup	279 rte des Fayards 1290 Versoix Tél + fax: 755 38 16 pierre@dupanloup.ch
conseil financier	Jean-Luc Arni	ch. Pasteur 9 1209 Genève Tél : 734 37 23 jl.arni@maus.ch
graphisme	Christine Jaquier-Conti	11 ch. Dégallier 1290 Versoix Tél : 755 52 61 christine.conti@bluemail.ch
membre	Cédric Herbez	16 rue Ecole de Médecine 1205 Genève Tél.: 781 02 63 cedric.herbez@tsr.ch
membre	Gil Herbez	27 ch. Routh 1290 Versoix Tél.: 755 54 12 gil@herbez.ch
membre	Nora Muller Grand-Pierre	47 Grand Rue 1297 Founex Tél : 776 28 93
conseil architecte	Philippe Renevier	9 rue des Pitons 1205 Genève Tél :328 59 44 fax : 328 59 46
membre	Bertrand Theubet	74 ch. Ami-Argand 1290 Versoix Tél 755 24 58 bertrand.theubet@tsr.ch
membre	Anne Antonelli	193 route de Ferney 1218 Grand Saconnex 788 99 28 anne.geneve@freesurf.ch

Bande annonce du projet

Etat des lieux

Il n'est pas un quartier, un village, une ville, en Suisse romande ou ailleurs, qui ne projette aujourd'hui de créer en son centre un espace convivial avec des aménagements et des structures propices à l'échange, à la communication, au mieux vivre ensemble.

Versoix n'échappe pas à cette recherche de qualité de vie collective. Versoix grandit, se développe et devient un pôle régional d'importance avec plus de dix mille habitants. Versoix est partagée entre quartiers de village, aires de villas, ensemble d'immeubles et zones d'activités économiques. Versoix s'étire, mais Versoix a aussi besoin de resserrer les liens sociaux de ses habitants, de se retrouver en un centre fédérateur, catalyseur d'énergies et de désirs.

Ce besoin, ressenti par les initiateurs du projet, a été exprimé au travers d'un sondage mené auprès de Versoisien. Fort des échos positifs reçus par les autorités communales (commission culturelle du 17 mars 1999) et par des acteurs culturels (Le Rado, Ecole et Quartier, la Bibliothèque), ce groupe a été rejoint par cinq autres personnes pour former le cercle des fondateurs de l'Association VRAC, Versoix Rencontre Arts Cinéma (novembre 1999). L'objectif du VRAC est de «réunir tous les éléments en vue de la création d'un lieu culturel à Versoix ou dans sa région.»

Une spécificité de ce projet réside dans le travail avec le jeune public. Ce projet vise à faire vivre aux enfants et jeunes de Versoix et alentour des expériences sociales, artistiques et culturelles diverses, porteuses de sens qui leur permettront de trouver leur place, intégrée et singulière, dans la collectivité.

Les mêmes intentions guideront les actions menées pour l'ensemble du public. Tout est dans l'équilibre afin qu'aucune tranche d'âge ne se sente exclue.

Autour du 7e art, de l'art culinaire et de la rencontre, des arts visuels et plastiques, l'ambition de ce lieu d'animation n'est autre que rapprocher du monde au cœur de Versoix.



Depuis décembre 1999, les fondateurs du VRAC n'ont eu cesse de réfléchir, débattre, examiner, sous-peser, évaluer les premiers éléments de ce vaste projet.

Les résultats de leur réflexion sont exposés dans ce dossier de travail, autrement dit **les intentions, les prévisions, les projections sont appelées à être revues, corrigées, ajustées au fur et à mesure de l'épreuve du réel. Les questions du lieu et du financement sont les premiers obstacles et la manière de les négocier déterminera la suite heureuse ou non de cette initiative.**

Le Comité du VRAC

«Tous les arts contribuent à l'art
le plus grand, l'art de vivre.»
Berthold Brecht



Le nouveau CinéVersoix

Concept

La classique exploitation cinématographique en milieu péri-urbain doit affirmer sa singularité face au développement des multiplexes et du «home movie».

Selon des études dans les pays voisins où les multiplexes sont déjà bien implantés, seuls les cinémas qui ont mis en place des politiques dynamiques de programmation et d'animation, ont pu fidéliser, voire même augmenter, leur audience.

Le projet d'une nouvelle animation cinématographique au CinéVersoix s'inspire d'expériences actuelles menées dans diverses localités de Suisse romande (ex: La Chaux-de-fonds, Tramelan, Cossonay, Moutier, Ste-Croix, Bex, Aubonne).

Ces expériences montrent que la population, loin d'être seulement attirée par les mégaplexes et les activités culturelles des grandes agglomérations, recherche aussi des loisirs de plus grande proximité et de convivialité.

L'ambition des initiateurs de ce projet est de concilier plusieurs exigences qui peuvent sembler antagonistes à première vue: cinéma de quartier et cinéma de référence; diversité et singularité; loisir et culture.

1- Cinéma de quartier :
une expérience de 25 ans

Unique lieu de cinéma dans un rayon de moins de 10 kilomètres, le CinéVersoix représente l'un des nombreux pôles d'animation de la cité. Et remplit une fonction de cinéma de proximité, fonction renforcée par l'apport de nombreux bénévoles et du soutien d'Ecole et Quartier, du Collège des Colombières, d'associations comme l'Apev et de socioprofessionnels de la région.

Dès 1976, Ecole et Quartier avait lancé une activité de ciné-club 16mm qui aura formé de nombreux cinéphiles et ciné-

philes à Versoix. En 1994, le Versoix-Cinoche cédait la place au CinéVersoix qui, dans le même lieu, l'Aula du Collège des Colombières, devenait opérationnel plus régulièrement avec une programmation de films plus récents et plus diversifiés grâce à l'acquisition de deux projecteurs 35mm équipés du son Dolby et d'un écran extra-large.

Ce changement fut rendu possible par le soutien décisif de la Commune de Versoix (FS. 35'000.- pour l'achat du nouvel équipement et FS 10'000.- pour la première année de programmation). Ces 18 ans de Versoix-Cinoche et les cinq premières années de CinéVersoix ont permis à des milliers de Versoisens et à leurs voisins, de toutes générations, de se rencontrer autour d'une programmation éclectique qui fait la part belle aux succès récents et aux films pour familles. CinéVersoix répond à un besoin de cinéma courant de qualité, autrement dit un cinéma de quartier.

2- Cinéma de référence : un public acquis

En quelques années, CinéVersoix a gagné une notoriété régionale, voire cantonale, à travers son programme de qualité pour enfants, le CinéPrim's. Les initiateurs du projet entendent poursuivre dans ce sens en donnant au nouveau CinéVersoix une identité forte de cinéma consacré également au jeune public. En plus des séances - augmentées - du CinéPrim's, le projet prévoit d'une part une programmation en direction des écoles et collèges de la région, d'autre part des projections publiques axées sur les passions d'enfants, les films animaliers et d'autres films qui participent de l'éveil du regard du jeune spectateur.

Par ailleurs, les différentes collaborations avec des festivals et d'autres cinémas genevois, également avec Ciné-Plage à la





Le nouveau CinéVersoix ...

Maison de la Grève à Versoix même, ont donné à CinéVersoix un label de qualité et d'exigence culturelle, essentiellement autour des films de contrées éloignées, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

Ce parti pris artistique qu'assumera pleinement l'équipe du nouveau CinéVersoix entend prouver, s'il est besoin encore, que le cinéma de qualité, loin d'être réservé à une élite, peut rassembler un large public, toutes générations et catégories sociales et culturelles confondues et contribue à cette nécessaire éducation à l'image qui permet aux jeunes générations notamment d'aiguiser leur sens critique, leur curiosité et leur désir d'œuvres différentes.

3- Une programmation singulière et plurielle

Le problème majeur pour toute salle de cinéma tient à la possibilité d'accéder à des films de qualité et au fort potentiel, autrement appelés, des films «porteurs». Coincée entre les multiplexes qui jouent essentiellement la carte des films «très grand public», et les salles généralistes du centre-ville de Genève, qui doivent aussi programmer des films «d'art et essai» tendance grand public pour diversifier leur public, le nouveau CinéVersoix devra jouer des coudes et faire ses preuves pour se fournir en films divers et de qualité.

Miroir de la société mais aussi projection des aspirations et des rêves de cette même société, le cinéma montré à Versoix doit refléter cette pluralité artistique, cette diversité des genres et des cultures, qui correspond d'ailleurs à la mosaïque culturelle et sociale de Versoix et de sa région.

4- Un outil culturel et de loisirs pour tous

On a souvent tendance de cantonner le cinéma dit de loisir dans les multiplexes et celui dit d'auteur, sous-entendu de véritable artiste et donc de qualité suprême, dans des ghettos culturels. De fait, cette frontière n'a jamais été hermétique.

Le public lui-même n'est pas si cloisonné. Mais il risque bien sûr de le devenir si tous les genres de films n'arrivent pas jusqu'à lui, s'il n'a pas la possibilité de les découvrir.

Le projet du nouveau CinéVersoix est de favoriser en ce sens tout partenariat avec d'autres salles de la région, avec les milieux industriels et commerçants de la région versoisienne, avec toute institution et toutes les associations locales. Lieu de loisir et de culture, le nouveau CinéVersoix remplit une mission de service public et se doit donc d'être au service de l'ensemble de la population.

Pour cela, le projet prévoit une grille d'horaires et des projections accessibles à tous, dans un cadre renouvelé lui aussi, où la qualité du décor et de l'accueil fera de ce nouveau cinéma, un lieu de référence, une destination de sortie ludique, pour se retrouver et partager du rêve.

C'est le sens de l'idée qui mûrit depuis plus de deux ans au sein de l'équipe de CinéVersoix, travailler avec un outil plus performant et offrant davantage de souplesse pour atteindre un plus large public :

- Une salle de 180 places avec 21 projections hebdo, dont 5 pour les enfants.
- Une salle de 70 places avec 14 projections par semaine
- Programmation et animations dans le même esprit que le CinéVersoix actuel.





Ateliers en vrac

Concept

Lieu d'échanges et de savoirs

Les ateliers participent à la dynamique culturelle du centre en développant un lieu d'échanges et de savoirs autour des arts visuels et plastiques.

Ils sont un lieu de communication mettant en rapport des personnes, des générations, des groupes particuliers etc.... avec une idée d'intégration sociale, et donc des prestations pour tous à des prix en rapport.

Les ateliers s'organisent autour de 2 salles de travail (50 et 60 m²) et d'une salle d'accueil (40m²) et proposent des activités destinées aux enfants, aux jeunes, aux adultes et plus.

La grille d'horaires des diverses propositions tient compte des autres lieux, cinéma et restaurant.

La présentation d'artistes ou d'activités lors des stages et ateliers permet une approche plus approfondie de techniques ou de

matériaux, et participe globalement à une initiation au sens artistique, à un éveil à la création et à la connaissance des arts.

Les artistes-amateurs trouvent dans l'atelier libre un lieu de travail et d'échange stimulant. Ils peuvent aussi se perfectionner lors de stages et ont la possibilité d'exposer leurs œuvres ou collections.

Pour favoriser l'implication du public, il faut faire des ateliers un lieu convivial et dynamique tout en étant à l'écoute de ses demandes.

Les ateliers encouragent les initiatives des personnes désireuses de créer des groupes autour de thèmes artistiques, culturels ou d'échanges de savoirs.

De même la participation de personnes de Versoix et sa région (artistes, artisans, commerçants, associations, industries.....) à des activités, expositions ou thèmes spécifiques contribue-t-elle à une meilleure connaissance de la vie régionale et de ses habitants. Elle est également une stimulation aux échanges et à la communication.



Enfin, les ateliers participent à former à Versoix et dans les communes voisines un réseau d'activités permettant une vie culturelle et sociale encore plus riche et en rapport avec l'évolution de la région.



Ateliers en vrac

Projet de programmation

Stages :

Stages artistes

Les ateliers accueillent des artistes qui donnent des stages autour de matériaux, techniques ou thèmes. L'accent est mis sur la spécificité de l'artiste.

Stages thèmes

Les ateliers proposent aussi des stages autour de thèmes saisonniers, communaux, festifs, donnés par une personne qualifiée ou spécialisée dans le domaine présenté.

Stages spécifiques

pour enfants, adolescents ou adultes.
Exposition en fin de stages.



Atelier libre :

L'atelier libre permet aux personnes désireuses de création en arts visuels de trouver un cadre et des conseils dans un local approprié et une ambiance stimulante.

Petit matériel de base à disposition.

Armoires pour le dépôt d'objets personnels.

Une personne, par exemple un étudiant aux beaux-arts, est présente dans l'atelier. Dès 10 ans, avec certaines heures réservées au groupe parent-enfant.

Un système de carnets de tickets permet l'accès à l'atelier libre.

Lieu d'exposition :

Expositions sur les murs des ateliers ainsi que sur ceux du restaurant, avec un système simple d'accrochage :

Exposition suite aux stages et, en fin d'année, exposition des ateliers libres

Exposition avec thème (cinéma, vie communale, humanitaire...)

Exposition de collections, d'œuvres de particuliers ou de groupes amateurs.

Activités 16 - 18 H. :

Pour les enfants de 4 à 12 ans, les ateliers organisent chaque jour scolaire un accueil avec goûter, une activité autour des 5 sens (cuisine, jardinage, parfums, couleurs, musique, histoires etc....) et la possibilité de travailler en atelier libre.

Vacances d'été : les ateliers proposent des activités dans le cadre de " Passeport-vacances "

Activités autour des " 5 sens " sur le modèle des activités proposées aux activités de 16h. et accueil en atelier libre.

Ghislaine Marti Mercerat
et Nora Muller Grand-Pierre



Le bistrot-café culturel

Concept

Une librairie de la rue de Carouge aménage un restaurant/salon de thé aux côtés de ses rayons de livres dans l'intention de créer davantage de convivialité et un espace d'animation avec des auteurs. Des jeunes installent tables et chaises style bistrot parisien dans leur paroisse de Plainpalais. Un bistrot-brocante où tous les objets et meubles sont à vendre

Ces exemples illustrent une nouvelle tendance forte dans les pratiques de temps libre : prendre le temps de se poser dans un cadre convivial et stimulant pour se retrouver entre amis connus et/ou se laisser aller au hasard des rencontres.

Autrement dit, on retrouve le goût du bistrot, comme lieu de découvertes, endroit de retrouvailles, espace de tous les possibles immédiats, havre de repos, de jeu, de lecture et comme étape de restauration légère ou de voyages culinaires.

Lorsque les initiateurs de ce projet se sont rencontrés (dans un estaminet versoisien, forcément...), le point commun à leurs plans respectifs n'était autre qu'une cafétéria, accessible à tous et à toutes.

La mini-enquête qu'ils ont menée auprès de quelques cent-cinquante versoisiens confirme la tendance générale : un bistrot-caféteria qui devrait à la fois restaurer, offrir des coins pour des jeux, la lecture, le cybernet, des rendez-vous pour des projets collectifs (réseaux d'échanges et de savoirs), pouvoir se transformer en scènes pour artistes, en pistes de danse, organiser des café-littéraires et philosophiques.

Ce café sera non seulement le trait d'union entre les différentes activités de l'espace culturel, mais aussi et surtout entre les différentes générations et catégories sociales qui le fréquenteront. Il remplira donc un rôle déterminant pour la réussite du projet.

Il devra donc être géré en étroite collaboration avec les responsables du cinéma, des ateliers d'art et de la coopérative.

Les responsables du café devront donc investir autant dans l'animation du centre que derrière leurs bars et leurs fourneaux.

Ce café devra faire preuve d'originalité, tant dans le style d'aménagement que dans les services offerts à la clientèle. On ne viendra pas dans ce café que pour une toile ou un atelier ou une expo. On viendra aussi pour le bistrot, sa cuisine, pour son animation, et son atmosphère.

Une bonne réflexion sur l'aménagement de la forme et du contenu pourra garantir un résultat positif à tous les niveaux. Du fait de la concurrence, mais aussi de l'exigence des utilisateurs, c'est l'originalité et la qualité des produits et des services offerts qui feront la différence*.

L'autre atout dont devrait disposer ce café, sera d'être placé dans un lieu central, avec un point de vue imprenable sur le lac et pourquoi pas une terrasse.

Sur une base classique du café/restaurant, tout reste donc à inventer pour renforcer le plaisir de passer de bons moments ensemble et pour générer encore et toujours du lien social.

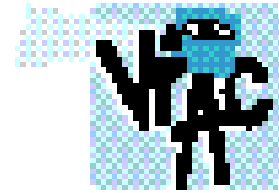
Marc Houvet et Cédric Herbez

*On pourrait envisager une cave à vin installée dans les règles de l'art et dont des boxes seraient à louer pour entreposer les bouteilles des amateurs de bons crus. Moyennant finance, le loueur pourrait descendre à la cave chercher l'une de ses préférées pour accompagner le menu du soir !





La forme juridique Future infrastructure du VRAC : une société coopérative



Souhaitant pouvoir associer le plus grand nombre de protagonistes possible, soit le plus grand nombre de particuliers, d'associations, d'entreprises, d'institutions privées et d'autorités publiques et que chacun puisse prétendre avoir participé à la création du VRAC, la forme juridique de la société coopérative (ci-après : la scoop) semble la plus appropriée.

Elle dispose d'une part de suffisamment de souplesse autorisant une organisation propre aux objectifs qui seront poursuivis et d'autre part d'un capital de confiance auprès du grand public et des instituts financiers, notamment en raison du fait qu'elle est contrôlée par un organe de révision qui atteste du respect par la scoop des règles légales.

Les prestations offertes
par la scoop :

La scoop devrait fournir à chacune des activités du VRAC la structure immobilière dont elle aura besoin. C'est donc à elle que serait confiée la tâche de la construction des locaux, de leur financement ainsi que de leur gestion.

La scoop louerait à bail à chacune des activités du VRAC les locaux dont elles auraient besoin en calculant intelligemment le montant du loyer qu'elle leur fixerait en vue de couvrir toutes les charges financières et d'entretien de l'immeuble.

La gestion
des activités culturelles :

La gestion des activités du VRAC serait décentralisée de la scoop afin d'alléger son administration et de garantir la qualité de leurs programmes spécifiques.

Les activités du VRAC, organisées pour chacune d'elles sous la forme juridique de l'association, seraient responsables du financement de leur budget de fonctionnement et de la poursuite des objectifs culturels. Ces derniers étant fixés lors de l'assemblée générale de la scoop et leur poursuite contrôlée par le conseil d'administration de la scoop dans lequel siégerait au moins un représentant de chacune des associations des activités du VRAC.

Une certaine autonomie dans l'organisation des associations serait ainsi préservée tout en garantissant les intérêts de la scoop qui devra faire face à ses obligations financières et d'entretien de l'immeuble.

Une structure associative au sein d'une scoop n'est à priori pas incompatible compte tenu du fait, notamment, qu'une association peut être associée d'une coopérative.

Une telle adhésion est sans doute impérative pour garantir à la scoop la poursuite des objectifs culturels fixés par l'assemblée générale.

L'association sera ainsi contrainte de ne pas s'écarter de la poursuite desdits objectifs en raison de sa qualité de membre de la scoop.



Une société coopérative ...

L'aspect financier :

a) Budget d'investissement :

Compte tenu de l'ampleur du projet, il conviendra de financer les investissements immobiliers et en équipement de chacune des activités du VRAC par un appel de fonds adressé à la fois aux particuliers, aux institutions privées ainsi qu'aux autorités publiques.

La souscription de parts sociales de la scoop est probablement une méthode efficace qui devrait permettre de réunir les fonds nécessaires si préalablement le montant nominal d'une part sociale a été fixé judicieusement.

Une personne (morale ou physique) pourra ainsi contribuer à la création du projet en achetant une ou plusieurs parts sociales.

En acquérant une part sociale, la personne jouira des propriétés dites sociales et pécuniaires rattachées à la qualité d'associé.

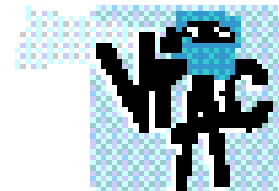
Elle disposera, notamment, du droit d'être renseignée sur la marche des affaires de la scoop ainsi que de participer à l'assemblée générale qui nommera les membres du conseil d'administration et fixera les objectifs culturels dont ce dernier devra contrôler la poursuite.

Elle pourra par ailleurs disposer du droit, pour autant que les statuts le prévoient, au versement d'un intérêt sur les fonds qu'elle aura mis à disposition de la scoop.

b) Budget de fonctionnement :

Conformément à ce qui a été écrit supra, les associations qui animeront les diverses activités du VRAC se chargeront également de financer leur budget de fonctionnement. Elles seront vraisemblablement mieux à même que la scoop d'identifier leurs besoins, de les satisfaire et de poursuivre plus efficacement leurs objectifs qui devront impérativement s'inscrire dans ceux fixés par l'assemblée générale de la scoop.

Claudio Pisani



Conclusion :

Une scoop, avec des associés, couplée à une structure associative, avec des membres, permet d'atteindre le plus grand nombre de protagonistes.

Celui qui ne souhaiterait pas participer à la scoop pourra collaborer à la gestion de l'une des activités du VRAC en requérant son admission dans l'association.

De cette manière, nous respectons l'un des buts que l'association du Cercle des fondateurs du VRAC s'est fixé : regrouper un maximum de personnes pour réaliser la création d'un lieu culturel et de rencontre à Versoix.

A la recherche de lieux à Versoix

Plus facile d'approcher un projet avec une hypothèse, même si celle-ci n'est pas définitive ...

Ainsi, depuis plusieurs mois, la recherche d'un site idéal occupe la commission.

Plusieurs lieux ont été analysés:

- le Moulin de Versoix,
- Bon-Séjour,
- la maison Ferrier,
- l'ancienne chapelle (bois) aujourd'hui démolie,
- la Maison Giroud (maison jaune)

Cette dernière, par sa situation au centre de Versoix (commerces, gare, parking) dans une zone à urbaniser prochainement et la proximité de la route de Suisse, répond le plus à nos attentes. Les volumes disponibles dans la maison principale et dans son adjonction vitrée peuvent être complétés par la construction de bâtiments comblant le talus, en prolongement de la terrasse surplombant la Route de Suisse.

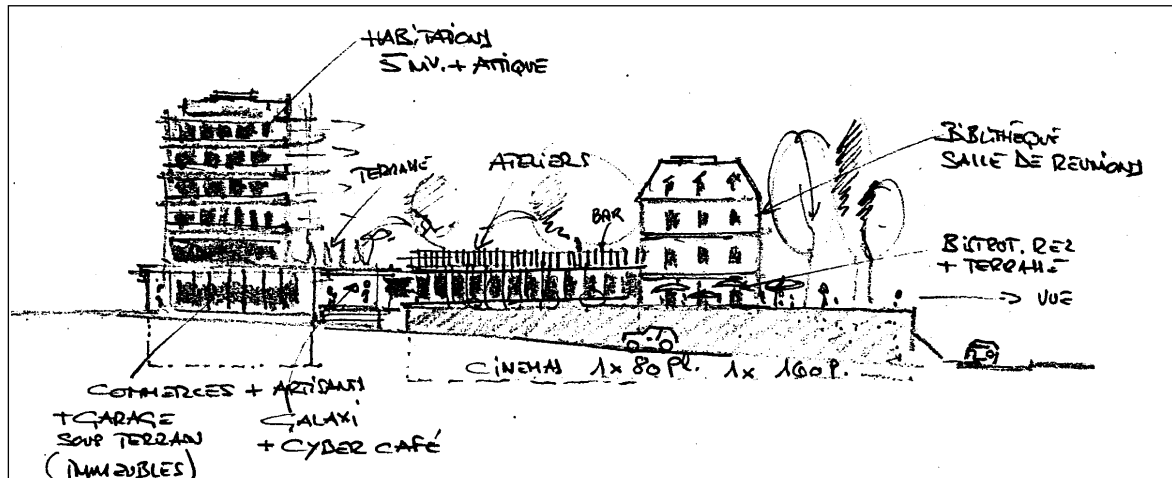


Ce site, avec son esplanade dominant le lac et sa zone de verdure tranquille du côté de la cure constitue un lieu qui ne manque pas de cachet.



On peut rêver !

Vues du site



Le rez-de-chaussée de la maison Giroud pourrait accueillir un restaurant avec une terrasse agréable, les étages (à définir selon les besoins: bibliothèque, salles de réunions ... ?).

L'aile vitrée nous paraît le lieu idéal pour y installer des ateliers d'arts plastiques. Le bar, élément de liaison des deux bâtiments, se trouve à proximité de l'entrée des cinémas pourrait s'installer entre les ateliers et le restaurant, au niveau du parc, ou sous les ateliers.

Les deux salles de cinéma (en opposition, de part et d'autre d'une cabine unique) s'inscrivent dans la pente naturelle du ter-

rain. Sur le haut de la parcelle, nous pouvons envisager de petits immeubles avec vue sur le lac et le Mont-Blanc. Les rez-de-chaussées pourraient être occupés par des commerces et des artisans. Les sous-sols de ces immeubles pourraient contenir les parkings, y compris ceux destinés aux utilisateurs du VRAC.

Ce projet apporte une proposition d'aménagement cohérent, raisonné globalement par rapport à la zone Ch.Vandelle / avenue Deshusses / rte de Suisse.

En l'état, il n'y a pas lieu d'avancer de proposition architecturales plus précises.

Philippe Renevier

